



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DEF

LE NEUBOURG

Samedi 26 Septembre 2020

Présidence :

M. Dany BOUVET.

Membres présents :

MM. Gérard GAUTIER - Patrick LEBRET - Thierry MARAIS - Jacques FECIL - François SCELLES.

La Commission,

A participé à cette Assemblée Générale Elective réunissant les représentants des clubs du DEF dans le cadre des missions statutaires qui lui ont été confiées.

Après s'être assurée que le quorum, défini en l'article 12.5.4 des statuts du DEF, a été atteint suivant les prescriptions de ces mêmes statuts précisant que « *La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.* »

Précisant que, sous son contrôle, les opérations de vote ont été effectuées au moyen du vote électronique pour ce scrutin se déroulant sur le principe de la liste bloquée à la majorité des suffrages exprimés. (Article 13.3 des statuts du DEF)

Elle a vérifié le bon déroulement des opérations dans le respect de la procédure réglementaire telle que définie dans les statuts du DEF.

Résultat du 1^{er} tour de l'élection des membres du Comité de Direction du DEF :

Nombre de clubs inscrits	: 111	
Nombre total des suffrages des clubs	: 699	
Nombre de clubs présents ou représentés	: 80	
Nombre total des suffrages des clubs votants	: 498	
Nombre des voix nulles (bulletins blancs ou nuls)	: 51	soit 10,24 % des votants
Nombre des voix des suffrages exprimés	: 447	soit 89,76 % des votants
Majorité absolue requise	: 224	

- La liste intitulée « **L'EURE du football plaisir** » conduite par **M. Marc ROUTIER**, dans la composition suivante :

M.	ROUTIER Marc	Tête de liste, candidat à la Présidence du DEF
M.	MOERMAN Eric	Candidat Vice-Président Délégué
M.	GIFFARD Jean-Luc	Candidat Vice-Président
M.	LEBRET Pascal	Candidat Vice-Président
M.	MERIEUX Jean-François	Candidat Vice-Président
M.	FARINA Bruno	Candidat Secrétaire Général
M.	RESSE Daniel	Candidat Trésorier Général
M.	FOIRET Pascal	Candidat au titre des Arbitres
M.	DELHOME Johnny	Candidat au titre des Educateurs
Mme	YVELAIN Nathalie	Candidate au titre des féminines
M.	M'BAREK Radhouane	Candidat au titre des Médecins
Mme	CHARPENTIER Sabrina	Candidate au titre de Membre du CD
M.	CRIBIER Nicolas	Candidat au titre de Membre du CD
M	GOSSE Patrick	Candidat au titre de Membre du CD
M.	LECHER Patrice	Candidat au titre de Membre du CD
Mme	MOMBO Bénédicte	Candidate au titre de Membre du CD
Mme	PAIS Karine	Candidate au titre de Membre du CD
M.	RAMARQUES Charles-Henri	Candidat au titre de Membre du CD
M.	SABLIERE Arnaud	Candidat au titre de Membre du CD

A obtenu :

- 399 suffrages s'étant exprimés POUR soit 89,26 %.
- 48 suffrages s'étant exprimés CONTRE soit 10,74 %.

N'ayant constaté aucune anomalie, ni aucun dysfonctionnement dans les opérations de vote, et considérant les dispositions des statuts du District de l'Eure de Football, la Commission déclare la liste « **L'EURE du football plaisir** » élue à la majorité des suffrages et sa tête de liste **M. Marc ROUTIER** élu **Président du DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL** pour la mandature courant du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2024.

Les décisions de la CDSOE, prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le district, sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Evreux dans un délai de 5 ans à compter de leurs publications.

La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) dans le délai de 15 jours suivants leurs publications dans le respect des articles L141-4 et R 141-5 et suivants du code du sport.

Le Président
Dany BOUVET

Le Secrétaire de Séance
Gérard GAUTIER

